

Imaginer et concevoir

DEMAIN

**NOTRE TERRITOIRE
AU DÉFI DES TRANSITIONS**

**ET SI L'ÉCOLOGIE ÉTAIT LA
MATRICE DE NOS POLITIQUES
INTERCOMMUNALES ?**

*COMMENT PASSER DE LA PRISE DE
CONSCIENCE AUX CHANGEMENTS
EFFECTIFS DE PRATIQUE*

*Stéphanie NOUGUIER
Vice-Présidente*

*Transition écologique et énergétique, Plan
Climat, sensibilisation des publics et
préservation des milieux*

- **350 agents**

- **Un projet de territoire, HORIZON 2030 :**
durabilité et résilience comme valeurs transversales

Le projet de territoire « HORIZON »



Une vision partagée à l'horizon 2040

Construite avec : élus, habitants, entreprises, associations et partenaires

Objectif : faire d'ARCHE Agglo un territoire attractif, solidaire, résilient et durable

4 grands axes de transformation

- Développer l'attractivité et l'économie locale
- Réussir la transition écologique et énergétique
- Améliorer les mobilités et les services aux habitants
- Renforcer la qualité de vie, la culture, la jeunesse et la cohésion territoriale

Mise en œuvre : un programme de **28 actions prioritaires** sur les 10 prochaines années.

Des politiques environnementales déjà en cours



**Schéma des Mobilités
Durables / Schéma Directeur
Cyclable**



**Programme Local de
Prévention des Déchets
Ménagers et Assimilé
(SYTRAD)**

**ACTION
HABITAT**

**Programme Local de
l'Habitat**



Des politiques environnementales déjà en cours



Guichet de l'habitat



Fresques du climat dans les conseils municipaux



Information-conseil grand public



Déploiement de projets agricoles en keyline design



Prévention inondation : ouvrages de protection / renaturation cours d'eau / gestion de crise



Plan de solarisation des bâtiments publics



Marathon de la biodiversité



Atlas de la biodiversité communale sur 12 communes

ARCHE Agglo

UN TERRITOIRE
AU DÉFI
DES TRANSITIONS

Pourquoi ?

Le changement climatique, la raréfaction des ressources, les inégalités environnementales, nous ont amenés à nous poser une question :
« Comment pouvons-nous **agir, ici sur le territoire d'ARCHE Agglo** ? »

LE SOCLE

2021-2023

Élaboration du
Projet de Territoire
HORIZON

LE DÉCLIC

OCTOBRE 2023

Atelier fresque
du climat

LA CONFIRMATION

SEPTEMBRE 2024

Séminaire
élus - cadres

Quels enjeux ?

TRANSFORMONS NOS PRATIQUES

- Faciliter la **transversalité**
- **Renforcer le lien** entre les communes et l'Agglo
- Adapter l'**organisation politique** et technique
- **Piloter** autrement pour mieux éclairer les décisions
- **Evaluer** nos politiques publiques dans le temps



Quelle méthode ?

Etape 1

SE CONNAÎTRE ET PORTER UN REGARD CRITIQUE

Nous avons questionné les pratiques actuelles d'ARCHE Agglo

Etape 2

S'INSPIRER

Nous avons rencontré plusieurs territoires et recueilli l'avis d'experts

Etape 3

TRANSMETTRE

Nous souhaitons vous laisser une feuille de route

3 THÉMATIQUES ÉMERGENTES

Nous avons créé des groupes de travail associant élus et techniciens.

- Gouvernance et « aller vers »
- Pilotage et évaluation des politiques publiques
- Gestion en commun de la ressource foncière

6

ÉCLAIRAGES experts

3

SÉMINAIRES avec 60 cadres de l'Agglo

8

INSPIRATIONS auprès d'autres collectivités

32

RENCONTRES des groupes de travail

2

LIVRES BLANCS gouvernance et gestion du foncier

1

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION dédié non délibératif en février 2026

2

VIDÉOS films témoignages



LES CONVICTIONS PARTAGÉES

- ➔ **RÉINVENTER** une gouvernance encore plus proche des communes et des habitants
- ➔ **DÉBATTRE** de la gestion en commun de la ressource foncière
- ➔ **DÉVELOPPER** une culture de l'évaluation des politiques publiques
- ➔ **IMPULSER** une dynamique positive autour de la participation citoyenne

Le film témoin
de notre démarche...



Retrouvez la vidéo sur la chaîne
YouTube ARCHE Agglo

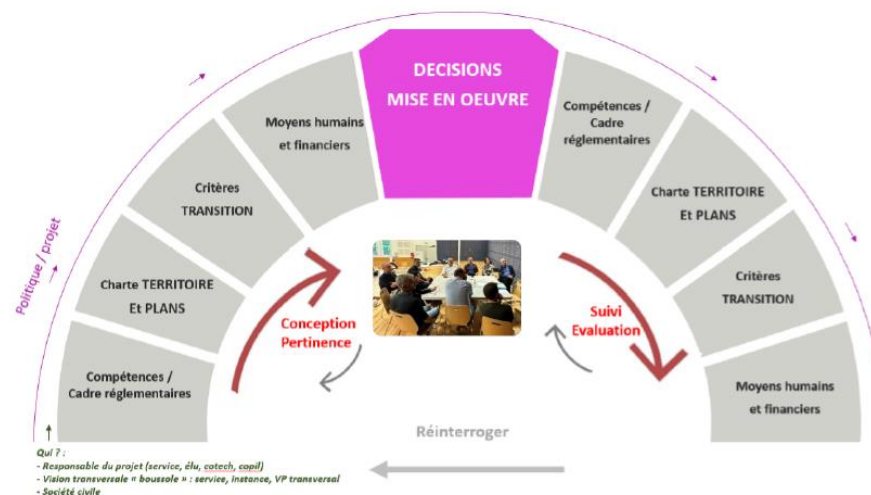
<https://www.youtube.com/watch?v=CU1hiZ3OfIs>



Une motion votée en conseil d'agglomération du 5 mars 2026

Une gouvernance favorisant la mise en débat et le pilotage des politiques publiques

- ✓ **La fabrique de la décision politique** : permettre la mise en place d'un processus en 5 étapes au service du débat et du compromis, le positionnement des instances dans ce processus et les modalités de passage d'une étape à l'autre en favorisant la transversalité
- ✓ **L'acculturation des élus en début de mandat** : vers la mise en œuvre d'un cycle d'intégration pour les élus (commune et EPCI) et l'édition d'un guide d'accueil des conseillers communautaires.
- ✓ **Le renforcement de la proximité** : une échelle d'échanges intermédiaire et un pacte de gouvernance intégrant le fonctionnement des instances.
- ✓ **Des décisions éclairées** : construire, piloter et évaluer nos politiques publiques et nos projets – vers une boussole d'aide à la décision.



Gouvernance mise en place : prémices d'un pacte de gouvernance

Les instances :

- ✓ **1 bureau exécutif** regroupé en 4 grappes thématiques :
 - Finance, moyens généraux, gouvernance, relations aux communes et évaluation des politiques publiques
 - Aménagement, développement & sobriété foncière
 - Environnement, transition écologique, eau et territoire
 - Service à la population
- ✓ **1 conseil d'agglomération (délibératif et non-délibératif)**
- ✓ **1 conseil des maires (lieu de débats)**

Trois types d'organes de pilotage :

- ✓ **3 comités stratégiques constitués pour la durée du mandat** et composés exclusivement de Maires et/ou de Conseillers d'agglomération avec une dimension transversale :
 - Gouvernance et lien au territoire
 - Développement et sobriété foncière, préservation des ressources
 - Stratégie eau et territoire
- ✓ **9 commissions constituées pour la durée du mandat** et composées d'élus communautaires et/ou municipaux chargées de piloter des politiques publiques
- ✓ **17 groupes de travail constitués pour une durée limitée** et composés d'élus communautaires et/ou communaux chargés de l'élaboration et de la fabrique de la politique dans le cadre d'une lettre de mission.

Une motion votée en conseil d'agglomération du 5 mars 2026

Du projet de territoire à la gestion commune de l'espace

- ✓ **Vers un nouveau référentiel de l'aménagement** : une attention nouvelle portée au sol, aux paysages, aux espaces agricoles et aux espaces naturels.
- ✓ **Vers un PLH opérationnel** : d'un document cadre à l'accompagnement des projets.
- ✓ **Développement économique** : sortir du modèle unique de la ZAE.
- ✓ **Une stratégie de maîtrise foncière et un plan d'action en commun** : permettre un vote éclairé sur la question de la compétence PLUi.



Merci